

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur

et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Coopération Internationale

Communiqué

Dépôt des candidatures des étudiants internationaux dans le cadre du programme payant

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe les étudiants internationaux qui souhaitent poursuivre leurs études dans les universités publiques tunisiennes contre paiement des frais de scolarité au titre de l'année universitaire 2022-2023, que le dépôt des candidatures se fera exclusivement à travers le lien suivant :
<https://shorturl.at/ADLQ3>

Pour plus d'informations les étudiants concernés sont invités à envoyer un email à **international@mesrs.state.tn**